

# Le cannabis médical : un guide sur l'accès

## Glossaire

### Arôme

L'arôme décrit l'odeur et est lié au goût. Chaque personne ne percevra pas un même arôme de la même façon. Le cannabis médical peut avoir un arôme de terre, de mouffette ou même d'agrumes, selon la souche.

### Bourgeon

C'est le nom donné à la fleur de cannabis, qui ressemble à du coton. Les bourgeons sont utilisés dans le cannabis médical parce que c'est la partie de la plante qui présente la plus forte concentration de cannabinoïdes.

### Cannabidiol (CBD)

Le cannabidiol, aussi appelé CBD, est l'un des deux cannabinoïdes prédominants dans le cannabis. Il peut réduire la douleur et l'inflammation, et on ne lui attribue aucun effet psychoactif (l'état d'euphorie, ou *high*, provoqué par le THC – voir page 4).

### Cannabinoïdes

On désigne sous ce nom les plus de 85 molécules qui constituent les ingrédients actifs du cannabis. Les cannabinoïdes comprennent les phytocannabinoïdes (produits par les plants de cannabis), les cannabinoïdes synthétiques (fabriqués chimiquement en laboratoire) et les endocannabinoïdes (produits naturellement par le corps). Les deux formes prédominantes de cannabinoïdes présentes dans le cannabis médical sont le tétrahydrocannabinol (THC) et le cannabidiol (CBD), qui sont décrits dans le présent document.

### Cannabis, marijuana

Le cannabis est le terme scientifique et la marijuana, le terme familier; toutefois, les deux désignent la même substance et sont souvent utilisées de façon interchangeable. Le cannabis médical est parfois utilisé par les personnes qui vivent avec

une maladie chronique comme moyen de gérer et de soulager certains symptômes comme la douleur et la fatigue. Dans certaines cultures, le cannabis est utilisé à des fins médicales depuis des milliers d'années.

### *Cannabis indica, Cannabis sativa*

Les deux espèces de cannabis les plus couramment utilisées à des fins médicales sont le *Cannabis indica* et le *Cannabis sativa* (parfois appelés *indica* ou *sativa*, respectivement). Une troisième espèce, le *Cannabis ruderalis*, souvent appelé « chanvre », contient moins de THC et gagne de ce fait en popularité comme source de cannabis médical. Même si on a longtemps cru que les différentes variétés avaient des effets différents (p. ex., l'*indica* est reconnu pour son effet sédatif tandis que le *sativa* est considéré davantage comme un stimulant), on sait à présent que ces effets dépendent plutôt de la concentration des différentes molécules cannabinoïdes dans une plante. Aussi est-il plus utile de discuter du profil cannabinoïde d'une souche ou d'un mélange.

### Cannabis médical

Le cannabis médical désigne la matière végétale du cannabis utilisée à des fins médicales, notamment pour traiter des symptômes comme la douleur et la fatigue. Il peut s'agir de la plante elle-même (séchée) ou d'un extrait contenant des molécules cannabinoïdes comme le tétrahydrocannabinol (THC) et le cannabidiol (CBD).

### Chanvre

Fibre que l'on fabrique à partir de la plante de cannabis, le chanvre ressemble à du coton rêche. Au Canada, la production et la culture commerciales de chanvre sont permises et régies par Santé Canada depuis 1998. On fabrique de nombreux produits grâce au chanvre : corde, papier, vêtements, produits de beauté, etc. Le chanvre ne contient aucun ingrédient psychoactif.

## Clubs de compassion

Les clubs de compassion ont été formés avant que le cannabis médical devienne légal au Canada. Ils avaient pour raison d'être de fournir de l'information sur le cannabis médical et un accès à celui-ci qui soit cohérent, sécuritaire et fiable. Pour avoir accès aux services d'un club de compassion, il faut généralement en être membre et faire la preuve d'un diagnostic médical pertinent. Ces organisations ne sont pas légales au Canada puisqu'elles ne sont pas des producteurs autorisés en vertu du *Règlement sur la marijuana à des fins médicales* (voir page 4).

## Collectif, coopérative (coop)

Un collectif – aussi appelé « coopérative » ou « coop » – est un groupe de personnes qui se rassemblent pour recevoir et partager du cannabis. Pour avoir accès au cannabis produit par un collectif, il faut en être membre. Ces organisations ne sont pas légales au Canada puisqu'elles ne sont pas des producteurs autorisés en vertu du *Règlement sur la marijuana à des fins médicales* (voir page 4).

## Concentrés

On produit les concentrés en plaçant la plante de cannabis dans un solvant pour séparer les trichomes (voir page 4) du reste de la matière végétale. Cela permet d'obtenir une concentration de cannabinoïdes plus élevée. Les concentrés peuvent prendre diverses formes, comme le hachisch, les huiles, les teintures ou les beurres.

## Dispensaire

Semblable à un club de compassion, un dispensaire est simplement un endroit où une personne peut obtenir du cannabis. Les dispensaires de cannabis médical ne sont pas légaux au Canada puisqu'il ne s'agit pas des producteurs autorisés en vertu du *Règlement sur la marijuana à des fins médicales* (voir page 4). La Ville de Vancouver a récemment établi un règlement régissant les dispensaires de cannabis médical, et d'autres municipalités envisagent de suivre son exemple. Malgré le règlement municipal, les dispensaires demeurent illégaux aux termes de la loi fédérale.

## Fleurs

Les fleurs de cannabis (couramment appelées « bourgeons ») sont la partie de la plante femelle qui lui permet de se reproduire. Les fleurs de cannabis sont velues, collantes et couvertes de cristaux. On les cueille pour les faire sécher et les utiliser dans des médicaments. Lorsque les fleurs sont fertilisées par des plantes mâles, elles produisent des graines; toutefois, si les plantes ne sont pas fertilisées, elles continueront de produire des cannabinoïdes actifs jusqu'à ce qu'elles soient récoltées ou qu'elles meurent.

## Herbe de cannabis

L'herbe de cannabis est fabriquée à partir des fleurs et des feuilles séchées de la plante. L'herbe de cannabis peut être ingérée, inhalée ou appliquée localement. L'herbe de cannabis se distingue des préparations pharmaceutiques par le fait qu'elle est cultivée plutôt que produite dans un laboratoire au moyen d'une série de réactions chimiques.

## Huiles

L'huile de cannabis contient des concentrations élevées de cannabinoïdes, comme le THC et le CBD. Le moyen le plus facile et le plus sécuritaire de préparer de l'huile de cannabis consiste à faire mijoter des fleurs et des feuilles de cannabis dans de l'huile végétale pendant quelques heures. Ce processus permet d'extraire le THC, le CBD et les autres cannabinoïdes, qui se retrouvent ainsi dans l'huile. On peut alors se servir de cette huile pour préparer des pâtisseries ou d'autres denrées alimentaires. Il est également possible de fabriquer des beurres de cannabis en employant le même processus.

## Hybride

On nomme hybrides les plantes de cannabis créées par le croisement de deux ou de plusieurs souches différentes. Les hybrides sont habituellement créés pour des motifs précis, par exemple pour amplifier les meilleures caractéristiques des plantes croisées. Cependant, l'hybridation peut également se faire naturellement.

## Mélange

Un mélange de cannabis est une combinaison de différentes souches (voir page 4) visant l'obtention d'un effet précis. On peut comparer un mélange de cannabis à un mélange de feuilles de thé créant une saveur bien particulière (p. ex., English Breakfast).

## Modes d'administration

Les modes d'administration renvoient aux différentes méthodes d'introduction du cannabis dans le corps. Les deux principales formes de cannabis médical sont l'herbe de cannabis et les préparations pharmaceutiques, et les modes d'administration diffèrent pour chacune d'elles.

Il existe plusieurs modes d'administration de l'herbe de cannabis, lesquels peuvent modifier l'effet du produit et causer différents effets secondaires. On peut inhaler l'herbe de cannabis, soit en la fumant ou à l'aide d'un vaporisateur, l'ingérer sous forme de capsules ou sous une forme comestible comme les pâtisseries, la vaporiser à l'intérieur de la bouche ou sous la langue, l'appliquer localement dans les onguents et les

baumes ou même l'utiliser sous forme de suppositoire. Les effets se font ressentir plus vite lorsque l'herbe de cannabis est inhalée plutôt que digérée, parce que les cannabinoïdes sont introduits directement dans la circulation sanguine.

Les cannabinoïdes pharmaceutiques ou synthétiques sont offerts sous forme de capsules ou de pilules ou encore dans un vaporisateur permettant d'appliquer le produit sous la langue. Comme tous les autres produits pharmaceutiques, ces médicaments ont fait l'objet d'essais cliniques dans le but de comprendre leur fonctionnement, leurs effets et les risques qui y sont associés.

Quel que soit le mode d'administration, il est recommandé de commencer par de petites doses que vous augmenterez graduellement afin de vous permettre de vous adapter au médicament et de surveiller vos réactions.

## Préparations pharmaceutiques

Il existe deux préparations pharmaceutiques de cannabis médical qui ont été approuvées et qui sont vendues au Canada :

1. **Nabilone (Cesamet)** : Ce cannabinoïde semblable au THC est produit en laboratoire de façon synthétique par une série de réactions chimiques. Il a été approuvé pour soulager la nausée et les vomissements causés par la chimiothérapie ainsi que pour traiter l'anorexie associée au VIH/SIDA. Le nabilone est administré par voie orale sous forme de capsule.
2. **Nabiximols (Sativex)** : Dérivée du cannabis, cette solution à vaporiser dans la bouche contient du THC et du CBD. Le nabiximols a été approuvé pour soulager la douleur associée à la sclérose en plaques et au cancer.

Les cannabinoïdes pharmaceutiques ont fait l'objet d'essais cliniques visant à démontrer leur innocuité et leur efficacité. Ils ont été approuvés pour le traitement de diverses affections dans le cadre du processus rigoureux exigé par la *Loi sur les aliments et drogues* du Canada.

## Producteur autorisé

Un producteur autorisé a obtenu l'autorisation de Santé Canada de vendre du cannabis au Canada à des fins médicales. Santé Canada surveille soigneusement les producteurs autorisés pour assurer le respect de directives strictes, notamment en procédant régulièrement à des inspections. Les producteurs autorisés doivent suivre des processus stricts de contrôle de la qualité ainsi que des procédures d'exploitation normalisées, le cannabis étant une substance réglementée aux termes de la législation fédérale.

## Produits comestibles

Dans le contexte du cannabis, on entend par « produits comestibles » des denrées alimentaires contenant des extraits de cannabis, notamment des pâtisseries, des breuvages et des bonbons. On peut aussi infuser du cannabis dans du beurre ou de l'huile que l'on utilise ensuite pour fabriquer des produits comestibles. Ingéré, le cannabis fait ressentir ses effets plus lentement que lorsqu'on le fume ou qu'on le vaporise parce que les cannabinoïdes doivent être absorbés par le système digestif. Ce n'est que tout récemment que les produits comestibles ont été reconnus comme une forme légale de cannabis médical au Canada.

## Récepteurs cannabinoïdes

Les récepteurs cannabinoïdes sont des protéines du corps que l'on retrouve principalement dans le cerveau, le système nerveux et le système immunitaire, et qui lient les molécules cannabinoïdes. Les deux principaux récepteurs cannabinoïdes sont le CB1 et le CB2. Au cours des 20 dernières années, nous avons commencé à mieux comprendre leur rôle dans le corps. La fixation de cannabinoïdes à leurs récepteurs déclenche une chaîne d'événements biochimiques à l'intérieur d'une personne. Le système cannabinoïde – les molécules endocannabinoïdes et leurs récepteurs – aide à réguler la douleur, l'humeur, l'appétit et la mémoire. Les cannabinoïdes qui proviennent d'une source externe et qui sont introduits dans le corps, comme ceux contenus dans le cannabis médical, se lient à ces récepteurs et produisent le même effet que les endocannabinoïdes. Toutefois, leur concentration étant plus forte, l'effet est plus intense.

## Règlement sur l'accès à la marijuana à des fins médicales (RAMFM)

Il s'agit du règlement de Santé Canada encadrant l'accès légal au cannabis à des fins médicales, en vigueur de 2001 à 2014. Une fois leur demande approuvée en vertu du RAMFM, les gens avaient trois options pour l'obtention légale du produit. Ils pouvaient : 1) accéder au stock de cannabis séché de Santé Canada; 2) obtenir une licence de production à des fins personnelles ou 3) désigner quelqu'un pour cultiver la plante en leur nom au moyen d'une licence de production à titre de personne désignée. [lois-laws.justice.gc.ca/fra/reglements/DORS-2001-227/index.html](https://lois-laws.justice.gc.ca/fra/reglements/DORS-2001-227/index.html)

En 2014, ce règlement a été remplacé par le *Règlement sur la marijuana à des fins médicales* (RMFM – voir page 4).



## Règlement sur la marijuana à des fins médicales (RMFM)

Il s'agit du règlement de Santé Canada en vigueur depuis 2014 et qui établit ce qui est considéré comme l'accès légal au cannabis à des fins médicales. En réponse aux préoccupations de parties concernées selon qui le système prévu par le *Règlement sur l'accès à la marijuana à des fins médicales* (RAMFM – voir page 3) était sujet à des abus et à la suite de consultations poussées, le gouvernement du Canada a déposé le nouveau *Règlement sur la marijuana à des fins médicales* (RMFM), qui a été publié dans la *Gazette du Canada*, Partie II, le 19 juin 2013. Le nouveau règlement vise à traiter l'herbe de cannabis, dans la mesure du possible, comme tout autre médicament en établissant des conditions pour la création d'une nouvelle industrie commerciale, responsable de sa production et de sa distribution. Le RAMFM a été abrogé le 1<sup>er</sup> avril 2014 (ce qui signifie qu'il n'est plus en vigueur). Aujourd'hui, le seul moyen d'obtenir du cannabis médical est de suivre le processus établi dans le RMFM : [www.laws-lois.justice.gc.ca/fra/reglements/DORS-2013-119/](http://www.laws-lois.justice.gc.ca/fra/reglements/DORS-2013-119/)

## Souche

Un peu de la même façon que différentes races de chiens font partie de la même espèce tout en ayant chacune des caractéristiques qui leur sont propres, une souche de cannabis peut être considérée comme une « espèce » ou une variété de cannabis qui possède des propriétés et une teneur en cannabinoïdes distinctes. Les souches sont développées afin d'obtenir les caractéristiques souhaitées dans la plante, particulièrement en ce qui concerne les concentrations des molécules cannabinoïdes THC et CBD. Ce sont habituellement les producteurs (ou des consommateurs créatifs) qui nomment les souches en s'inspirant de leur apparence, de leur lieu d'origine ou des effets qu'elles produisent. En raison de leurs propriétés particulières, les différentes souches agiront de façon différente sur chaque personne, et il faudra probablement procéder par essais et erreurs pour trouver la souche ou la combinaison de propriétés qui fonctionne avec le plus d'efficacité chez une personne.

## Teinture

Les teintures sont des extraits de cannabis liquide que l'on administre sous la langue pour en ressentir les effets rapidement. Les teintures sont généralement fabriquées au moyen d'un solvant comme le glycérol ou l'alcool.

## Terpènes

Molécules qui influent sur l'arôme et la saveur d'une souche de cannabis, les terpènes modifient les effets du cannabis en conjonction avec le THC et les autres cannabinoïdes.

## Tétrahydrocannabinol (THC)

Le delta-9-tétrahydrocannabinol, THC en abrégé, est le principal cannabinoïde actif dans le cannabis. Les effets typiques du THC sont la psychoactivité (notamment un état d'euphorie, ou *high*), le soulagement de la douleur et la somnolence.

## Topique

Un topique est une crème, un onguent, un baume, une pommade ou une huile à base de cannabis que l'on applique localement et qui est absorbé par la peau pour traiter une région du corps. On applique souvent le cannabis topique sur des muscles endoloris.

## Trichomes

Ce sont les glandes que l'on retrouve sur les feuilles et les fleurs de la plante de cannabis et qui contiennent des cannabinoïdes.

## Vaporisateur

Un vaporisateur est un appareil utilisé pour chauffer les fleurs de cannabis ou les huiles infusées de cannabis tout juste en dessous du point de combustion, éliminant ou réduisant significativement la présence de sous-produits aspirés lorsqu'on fume le produit. Les cannabinoïdes sont vaporisés et peuvent alors être inhalés. Les effets se font ressentir rapidement, comme c'est le cas lorsqu'on fume le cannabis, mais il y a moins de sous-produits potentiellement dangereux.

**NOUS SOMMES ATTEINTS D'ARTHRITE L'ARTHRITE N'ATTEINT PAS NOTRE COURAGE**

 arthrite.ca  1.800.321.1433  /societearthrite  @societearthrite  @ArthritisSociety